



BENOR

CERTIFICAT BENOR n°

22/027/001



délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR des adjuvants TRA 500 à la société

Schomburg GmbH & Co. KG
Aquafinstrasse 2-8 - D-32760 DETMOLD

pour le type d'adjuvant

Superplastifiant/Haut réducteur d'eau (EN 934-2:2009+A1:2012 T.3.1/T.3.2)

avec désignation suivante

REMICRETE-SP10 (FM)

fabriqué dans son unité de production

Production Unit 21
Aquafinstrasse 2-8 - D-32760 Detmold

en conformité avec les **prescriptions techniques PTV 502**

Par la délivrance de ce certificat, BE-CERT déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les exigences de la norme NBN EN 934-2:2009 + A1:2012.

La fiche-BENOR avec la description précise des caractéristiques de l'adjuvant est disponible auprès du producteur.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BE-CERT octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le bon de livraison et, le cas échéant, sur l'emballage. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

Ce certificat est valable jusqu'au 31/01/2023. La validité de ce certificat peut-être vérifiée sur le site internet <https://extranet.be-cert.be>.

Délivré à Bruxelles le 12/01/2022

ir. C. Ladang
Directeur

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties intéressées.